



Nans-les-Pins, le 20 septembre 2022

AVIS REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune de Nans-les-Pins est convoqué en séance publique **exceptionnellement au complexe sportif « Fabien Lamirault »**, en raison de l'indisponibilité temporaire de la salle des Fêtes des Vignerons,

Mardi 27 septembre 2022 à 19 h 00

L'ordre du jour est le suivant :

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 12 juillet 2022

1. Révision du Plan Local d'Urbanisme - Débat du Conseil Municipal sur les orientations générales du PADD
2. Modification des tarifs de la restauration scolaire et du règlement des restaurants scolaires
3. Odel Var - Périscolaire - Nouvelle grille tarifaire des familles
4. ONF - Programme de Coupes de bois de l'exercice 2023
5. Fixation du coût des livraisons d'eau à des tiers par les agents communaux des services techniques
6. Police Municipale - Convention de formation d'entraînement aux bâtons télescopiques de défense
7. Renouvellement de la convention communale de coordination de la police municipale de Nans-les-Pins et les forces de sécurité de l'Etat
8. Virements de crédits
9. Demande de subventions au titre de la DSIL et/ou de la DETR – extension de l'école maternelle et de la cantine maternelle
10. Convention de mise à disposition à titre gratuit de locaux aux associations
11. Convention d'occupation temporaire du domaine public – Utilisation des équipements sportifs du « Tennis Club de Nans »
12. Questions ou informations diverses :
 - a. Relevé des décisions que le Maire a été amené à prendre dans le cadre des délégations d'attributions accordées par le conseil municipal, en vertu de l'article L. 2122-22



Le Maire,
Ollivier ARTUPHEL